

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011**A. Introduction**

Le présent rapport financier trimestriel doit être examiné à la lumière du Budget principal des dépenses (et, s'il y a lieu, du Budget supplémentaire des dépenses et des rapports provisoires précédents pour le présent exercice). Il a été établi par des gestionnaires, aux termes de l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prévues par le Conseil du Trésor. Il n'a pas fait l'objet d'un examen ou d'une vérification

1.1 Mandat et activités de programme

Aux termes de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* (GRC), le commissaire de la GRC renvoie devant le Comité externe d'examen de la GRC (CEE) tous les appels relatifs à des mesures disciplinaires graves et tous les appels relatifs à des mesures de renvoi ou de rétrogradation, à moins que le membre de la GRC en cause ne s'oppose à un tel renvoi. De plus, en vertu de l'article 33 de la *Loi sur la GRC*, le commissaire de la GRC renvoie les griefs devant le CEE en conformité avec le règlement adopté par le gouverneur en conseil. L'article 36 du *Règlement de la GRC* limite à ce qui suit les griefs qui doivent être renvoyés devant le CEE :

- les griefs relatifs à l'interprétation et à l'application, par la GRC, des politiques gouvernementales visant les ministères qui ont été étendues aux membres;
- les griefs relatifs à la cessation, en application du paragraphe 22(3) de la *Loi sur la GRC*, de la solde et des allocations des membres;
- les griefs relatifs à l'interprétation et à l'application, par la GRC, de la *Directive sur les postes isolés*;
- les griefs relatifs à l'interprétation et à l'application, par la GRC, de la *Directive de la Gendarmerie sur la réinstallation*;
- les griefs relatifs au renvoi par mesure administrative pour les motifs d'incapacité physique ou mentale, d'abandon de poste ou de nomination irrégulière.

Le CEE est également responsable des activités de communication et de diffusion des renseignements. Le CEE veille à ce que ses conclusions et recommandations applicables à chaque cas soient expliquées clairement aux parties en cause et au commissaire de la GRC. Les résumés de ces conclusions et ces recommandations, ainsi que les articles d'intérêt sur le rôle du CEE, les principes de droit pertinents et les renseignements sur des questions connexes sont largement distribués.

1.2 Méthode de la présentation

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du CEE accordées par le Parlement et utilisées par le CEE, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses (lorsqu'applicable) pour l'exercice 2011-2012. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Le CEE utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

B. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Cette section fournit un résumé bref et concis des faits significatifs ayant une incidence à la fois sur les résultats trimestriels et les résultats cumulatifs.

2.1 Analyse des autorisations

Comme cela est indiqué dans l'état des autorisations, les autorisations budgétaires nettes sont passées de 2 347 170 \$ (exercice 2010-2011) à 1 469 647 \$ à ce jour au cours du présent exercice (exercice 2011-2012), ce qui représente un écart de (877 523 \$). Il s'agit d'un écart important, mais il n'est que temporaire. Le CEE prévoit des transferts de crédits supplémentaires de 480 000 \$ plus tard au cours de l'exercice, de même qu'un autre crédit central de 79 708 \$. Si l'on tient compte de ces montants supplémentaires, l'écart total prévu à la fin de l'exercice sera de 317 815 \$.

Cette diminution est attribuable au fait qu'une série de mesures de financement temporaire a entraîné une hausse du budget de base du CEE au cours des exercices précédents. Ce financement provenait plus particulièrement de la réserve de gestion du Conseil du Trésor et visait à permettre au CEE de s'acquitter des obligations inhérentes à son mandat et de rendre des comptes au sujet de ses activités. Tous ces crédits temporaires prendront fin à la fin de l'exercice 2011-2012, ce qui fait qu'ils auront aussi une incidence sur toute diminution dans l'avenir.

2.2 Analyse des dépenses

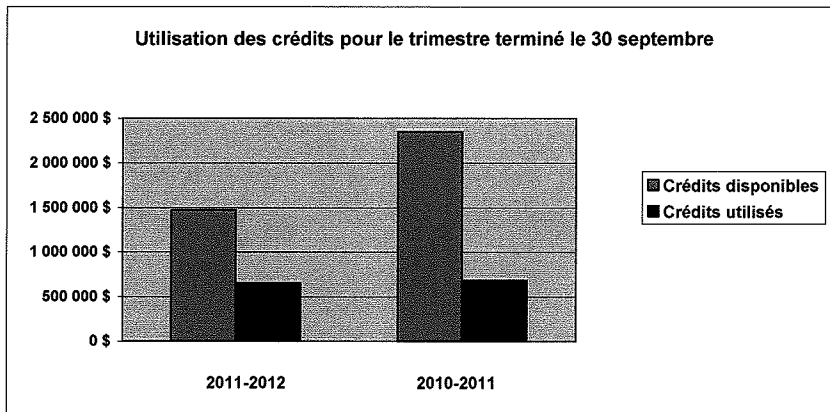
Comme cela est indiqué dans l'état des autorisations, les dépenses engagées au cours du trimestre ayant pris fin le 30 septembre sont passées de 334 579 \$ (exercice 2010-2011) à 375 727 \$ (exercice 2011-2012), soit une augmentation totale de 41 148 \$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est expliquée plus en détail au point 2.3 sur les dépenses budgétaires par article courant.

Comme cela est indiqué dans l'état des autorisations, les dépenses engagées au cours du présent exercice jusqu'au trimestre ayant pris fin le 30 septembre sont passées de 676 389 \$ (exercice 2010-2011) à 648 958 \$ (exercice 2011-2012), soit une diminution totale de (27 431 \$) par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit d'une diminution peu importante qui n'aura donc pas d'incidence sur les décisions prises par les utilisateurs des états financiers.

2.3 Dépenses budgétaires par article courant

Comme cela est indiqué dans les dépenses budgétaires du CEE par article courant, les dépenses engagées pendant le trimestre ayant pris fin le 30 septembre sont passées de 334 579 \$ (exercice 2010-2011) à 375 727 \$ (exercice 2011-2012), soit une augmentation totale de 41 148 \$ par rapport à l'exercice précédent.

L'augmentation des dépenses était principalement attribuable aux services spéciaux et professionnels, qui comptent pour 24 634 \$, et est liée aux services de traduction offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux du Canada (TPSGC). Le reste de l'augmentation est attribuable à l'acquisition d'équipement et d'appareils dans le cadre de l'achat de logiciels et d'équipement informatique et à une légère augmentation des dépenses associées aux services publics, aux matières et aux fournitures qui ne sont pas des biens matériels.



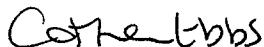
Risques et incertitudes

Le rapport financier trimestriel du CEE fait état des résultats de l'exercice en cours pour ce qui est du Budget principal des dépenses (et du Budget supplémentaire des dépenses (A), le cas échéant), dont la totalité des crédits a été octroyée le 27 juin 2011.

Dans le Budget 2010, le gouvernement a annoncé que les budgets de fonctionnement des ministères seraient gelés aux niveaux de 2010-2011 pour les exercices 2011-2012 et 2012-2013. Les fonds gelés du budget du CEE (5 240 \$) ont été gérés au moyen d'une stratégie d'atténuation : une entente sur les échanges ne sera pas prolongée pour une partie de l'année.

Depuis 2006, le CEE reçoit des fonds de fonctionnement échelonnés sur cinq ans, qui prendront fin en 2011-2012. À l'automne 2009, le CEE a obtenu un nouveau financement temporaire à court terme, réparti sur trois ans, pour répondre aux besoins du programme de l'organisme. La diminution des autorisations budgétaires s'explique par le fait que ce financement à court terme tire à sa fin.

Dans le cadre du budget de 2011, le gouvernement a annoncé que les budgets ministériels feraient l'objet d'un Examen stratégique et fonctionnel. Cependant, le CEE ne fait, pour l'instant, pas partie des services ciblés par l'Examen stratégique et fonctionnel.



Catherine Ebbs
Présidente
Ottawa, Canada

Date

le 17 novembre 2011



David Paradiso
Directeur exécutif et avocat principal
Ottawa, Canada

Date

le 17 novembre 2011

État des résultats (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011

2012

	Examen des cas indépendant et impartial	Total
Dépenses (en dollars)		
Charges de fonctionnement	513 350 \$	513 350 \$
Personnel	16 729	16 729
Transports et communications	15 087	15 087
Information	87 115	87 115
Services professionnels et spéciaux	1 375	1 375
Location	0	0
Services de réparation et d'entretien	5 708	5 708
Services publics, fournitures et approvisionnements	0	0
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	9 593	9 593
Acquisition de matériel et d'outillage	0	0
Paielements de transfert	0	0
Frais de la dette publique	0	0
Autres subventions et paiements	0	0
Total des dépenses	648 958 \$	648 958 \$
Revenus		
Revenus	0	0
Coût de fonctionnement net		
Coût de fonctionnement net	648 958 \$	648 958 \$

Rapport financier trimestriel Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifiées)

Exercice 2011-2012

	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre terminé le 30 septembre 2011	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2010	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre terminé le 30 septembre 2010
Charges de fonctionnement:						
Personnel	1 190 321	294 515	513 350	1 501 135 \$	288 441 \$	577 142 \$
Transports et communications	28 000	2 918	16 729	51 559	2 723	15 373
Information	29 000	14 331	15 087	53 820	14 788	15 243
Services professionnels et spéciaux	152 000	50 258	87 115	654 186	25 624	52 356
Location	28 146	825	1 375	53 479	825	2 010
Services de réparation et d'entretien	1 000	0	0	0	0	0
Services publics, fournitures et approvisionnements	16 000	3 287	5 708	24 984	1 474	3 559
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	0	0	0	0	0	0
Acquisition de matériel et d'outillage	25 000	9 593	9 593	8 008	704	10 706
Paiements de transfert	0	0	0	0	0	0
Frais de la dette publique	0	0	0	0	0	0
Autres subventions et paiements	-	0	0	0	0	0
Dépenses budgétaires brutes totales	1 469 467 \$	375 727 \$	648 958 \$	2 347 171 \$	334 579 \$	676 389 \$

Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011

Dépenses par activité de programme (non vérifiées)

Exercice 2011-2012

	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2011	Montant total des dépenses au 30 septembre 2011	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2010	Montant total des dépenses au 30 septembre 2010
Dépenses:				
Examen des cas indépendant et impartial	375 727 \$	648 958 \$	334 579 \$	676 389 \$
Dépenses totales	375 727 \$	648 958 \$	334 579 \$	676 389 \$

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011

État des autorisations (non vérifié)

Exercice 2011-2012

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre terminé le 30 septembre 2011	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre 30 septembre 2010
Crédit 60 - Dépenses nettes de fonctionnement	1 287 893 \$	330 334 \$	558 171 \$	2 130 286 \$	285 744 \$	573 333 \$
Autorisations législatives budgétaires	181 574	45 394	90 787	216 884	48 835	103 056
Autorisations budgétaires totales	1 469 467 \$	375 727 \$	648 958 \$	2 347 170 \$	334 579 \$	676 389 \$